



Déclaration préliminaire de l'UNSA Education au CTSD de l'Hérault  
Vendredi 24 janvier 2014

Madame La Directrice Académique,  
Mesdames et Messieurs les personnels de la Direction des Services Départementaux,  
Mesdames et Messieurs Les membres du CTSD de l'Hérault,

Après des années de suppressions massives, l'heure est cette année encore aux créations d'emplois. Pour l'UNSA Education, cette carte scolaire doit à la fois répondre à des besoins quantitatifs liés à l'augmentation démographique, mais aussi à des nécessités qualitatives en matière pédagogique. Cependant ces premières instances académiques et départementales dédiées aux cartes scolaires débutent sous le signe de l'incohérence.

Alors que sur demande ministérielle, les opérations de carte scolaire du premier degré sont repoussées de près de 2 mois, à l'après élection municipale, renvoyant les opérations de mutations des personnels jusqu'aux derniers jours de l'année scolaire, le CTSD, de ce jour, se déroule tambour battant dans la foulée d'un CTA reconvoqué ce matin même.

Cette incohérence sera-t-elle le fil rouge des cartes scolaires dans notre département, l'UNSA Education ne le souhaite pas.

Pourtant c'est bien l'incohérence qui domine pour les personnels :

- Incohérence entre des annonces de nombreuses créations de poste et le constat d'une future régression des conditions d'enseignement à la rentrée prochaine. Les outils statistiques favorisés de l'encadrement Education Nationale, le P/E dans le premier degré et le H/E dans les collèges se dégraderont à la rentrée prochaine. Nos collègues ne ressentiront pas les effets des 4000 postes annoncés en collège qui devaient permettre de mener des projets (dédoublage, remédiation, autonomie des équipes...) dans les établissements (4h en 6e/2h en 3e).
- Incohérence, dans la prévision démographique, entre une augmentation de 1818 élèves prévue dans les écoles du département pour seulement 161 élèves supplémentaires dans les collèges.
- Incohérence entre le nombre d'élèves de CM2 des écoles publiques et le nombre d'élèves de 6eme attendus à la rentrée 2014.

- Incohérence entre les annonces du Ministère sur l'Education Prioritaire et le constat d'une dégradation des conditions d'enseignement dans les établissements ECLAIR du département.

Ces incohérences révèlent la sous-dotation de notre académie et de notre département. Comme l'UNSA Education l'a déclaré en comité technique académique, l'heure n'est plus à l'accompagnement frileux de la démographie scolaire départementale mais à un nouvel investissement permettant à l'Ecole de remplir les missions qui lui sont confiées par la Nation, de mettre en œuvre la politique de refondation de l'Ecole définie par le ministre, dans les territoires, des plus urbains aux plus ruraux, pour concrétiser enfin la volonté de faire de l'avenir de la jeunesse une priorité nationale.

C'est ce que vous demande l'UNSA Education, c'est ce qu'attendent les personnels.